

Prix Mangawa 2017

13^{ème} édition

Dossier de présentation

Le prix MANGAWA est organisé par la librairie l'ange bleu à Périgny (Loir et Cher) en partenariat avec Marie Lequenne (bibliothécaire), les collèges, les lycées, les médiathèques, les bibliothèques et les éditeurs de mangas

Périgny, le 20 septembre 2016

Contacts : Thierry Lequenne - courriel : librairielaidebleu@nordnet.fr

Librairie l'ange bleu - Le Coudray - 41100 Périgny

courriel : librairielaidebleu@nordnet.fr

Site du Prix Mangawa : www.prixmangawa.com

site livre papier : www.librairielaidebleu.com

site livre numérique : <http://numerique.librairielaidebleu.com>

site livre numérique pour portail bibliothèque : <http://pnb.librairielaidebleu.com>

Le prix MANGAWA a été créé en 2005 par Marie et Thierry Lequenne. C'est le plus important prix de lecteur manga organisé en France. Il en est à sa treizième édition.

L'objectif du prix est de :

1/ Orienter les jeunes lecteurs de mangas vers la découverte de mangas de qualité

La production de bandes dessinées asiatiques est la première au monde. La France est le deuxième pays lecteur après le Japon. Plusieurs dizaines de séries nouvelles sont publiées chaque année en France. Certaines de ces bandes dessinées sont de purs chefs d'œuvre.

La sélection des mangas qui concourent au prix permet d'orienter les lectures des jeunes vers des mangas dont le scénario, le graphisme et les dialogues sont particulièrement exigeants.

2/ Rapprocher adolescents et adultes

Les lecteurs de mangas sont encore perçus par certains adultes comme des sous-lecteurs lisant une littérature considérée comme « primitive » souvent associée à un caractère violent.

Le mode de lecture de droite à gauche, le code graphique particulier et la culture profondément différente de la nôtre, désarçonnent au prime abord souvent les adultes.

A l'occasion du prix, proposer aux professeurs documentalistes et aux autres professeurs, aux bibliothécaires et aux parents des lecteurs de lire les mangas sélectionnés, permet de dépasser appréhensions ou préjugés et de rapprocher ces deux générations.

3/ Amener les lecteurs amateurs de mangas à fréquenter les Centres de Documentation et d'information (CDI) ainsi que les bibliothèques et médiathèques

Les animateurs de ce prix dans les établissements sont les responsables des Centres de Documentation et d'Information (CDI) ou des bibliothèques et médiathèques. L'ensemble de l'animation se réalise en leur sein :

- Transmission de l'information
- Lecture ou prêt des ouvrages
- Suivi des fiches de lecture
- Echanges
- Vote

4/ Permettre aux jeunes d'acquérir un statut de lecteur de littérature

Il y a un avant et un après la participation à un prix littéraire. Cette participation permet aux jeunes lecteurs :

- d'émettre un avis structuré sur chaque ouvrage lu,
- d'améliorer leur expression orale et d'apprendre à convaincre les autres jurés lors des échanges et débats sur les ouvrages sélectionnés,
- d'avoir confiance en eux,
- d'être valorisés de participer à l'élection d'un prix littéraire international,
- d'être reconnus par les adultes.

5/ Mettre en place ou compléter un fonds manga

Les 15 titres¹ acquis par l'établissement peuvent débiter ou compléter un fonds manga.

Les séries les plus appréciées par les lecteurs pourront ensuite être suivies.

6/ Organiser d'autres animations autour du prix et établir des partenariats avec d'autres établissements

Les **animations autour du prix** peuvent prendre la forme de : club lecture, exposition, défi lecture, émission radio, blog, journal, ateliers critique/dessin/origami, cosplay, venue d'animateur, visite librairie spécialisée, participation festival, ... (cf. détails page 6)

Le **partenariat avec d'autres établissements** participants peut prendre la forme d'organisation commune de la venue d'animateur, du vote final avec débat préalable, etc ...

La librairie l'ange bleu mettra à la disposition des établissements participants les coordonnées d'établissements proches qui organisent également le prix.

¹ Le prix d'achat des ouvrages est de 131,08 € pour la France métropolitaine port compris. Il est de 113,06 € pour les DOM, les COM avec en sus des frais de port respectivement de 28,00 € et 48,50 € et au tarif du colissimo international pour l'étranger.

I – Organisation du prix

Jury

Jeunes lecteurs entre 11 et 18 ans.

Sélection

Le choix des mangas appelés à concourir est fait par Marie Lequenne, bibliothécaire, sur les titres de mangas/manhwas/manhuas dont le premier tome est paru entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2016 en France parmi les maisons d'édition suivantes :

- Ankama,
- Black Box,
- Booken,
- Casterman/Sakka,
- Clair de Lune,
- Delcourt,
- Doki-Doki (Bamboo),
- Fei,
- Flibl
- Glénat,
- Imho,
- Kana,
- Kaze,
- Ki-oon,
- Komikku,
- Kurokawa,
- Nobi Nobi
- Ototo
- Panini Manga,
- Paquet,
- Pika,
- Sarbacane,
- Soleil,
- Taifu Comics,
- Tonkam,
- Urban China.

La sélection se compose de 15 titres, 5 par grande catégorie : shojo, shonen et seinen.

Un concours de dessin et un concours vidéo sont proposés en option aux établissements participants au prix :

Concours de dessin

Le règlement du concours est affiché dans l'établissement (cf. ci-après).

Deux dessins sont retenus, un niveau collège (11-14 ans), un niveau lycée (15-18 ans).

Ces dessins servent d'illustration à l'affiche de l'édition suivante.

Concours vidéo

Le règlement du concours est affiché dans l'établissement (cf. ci-après).

L'objectif est de réaliser un film de trois minutes maximum ayant trait au prix Mangawa ou à l'univers du Manga.

Les participants doivent interpréter le thème à leur manière et retranscrire leur vision du thème en vidéo. Les films pourront prendre la forme de témoignages, de reportages, de fictions, d'animations, etc.

Le groupe de jeunes intéressés peut constituer un club vidéo.

Inscription et lancement

Une affiche et un [dossier pédagogique](#) permettront à l'animateur du prix, de le lancer de façon dynamique, donnant ainsi l'envie d'y participer.

Le [dossier pédagogique](#) contiendra :

- des clefs pour apprécier un ouvrage,
- les résumés,
- un Jeu de lancement,
- une fiche de lecture,
- une bibliographie,
- des liens vers les auteurs et des critiques.

Les jeunes intéressés sont invités par voie d'affiche à s'inscrire au prix directement auprès des responsables des CDI ou des bibliothèques. Un même lecteur ne peut s'inscrire à la fois auprès de son établissement scolaire et de sa bibliothèque.

Lecture

La lecture des ouvrages peut se faire sur place (45 mn en moyenne). Cela permet une meilleure rotation entre les participants et évite les retours parfois difficiles des ouvrages empruntés.

Chaque inscrit est incité par l'animateur du prix à remplir une fiche de lecture par ouvrage. [Cela doit avoir un caractère ludique](#). C'est un document où s'exprime le jeune qui lui servira à classer ses impressions, de pense-bête pour les échanges en cours d'année et lors du vote final. Un cahier de lecture peut contenir ses fiches ainsi que d'autres informations et compte-rendus d'événements ayant trait au prix.

Un [deuxième Jeu](#) sera mis à la disposition des animateurs une fois la lecture bien engagée, afin de maintenir, si besoin, la motivation de lecture.

Animations liées au prix

Afin de donner la pleine mesure de cette animation, nous conseillons de créer un club de lecture ou club « mangawa » qui se réunira à date régulière tout au long de l'année. Ces réunions peuvent prendre la forme d'un « goûter littéraire ».

L'organisation du prix littéraire dans un établissement peut donner l'idée de lancer des animations autour du prix :

- Défi lecture,
- Emission de radio ou article dans le journal local,
- Rédaction articles Blog ou journal de l'établissement,
- Atelier rédaction de critiques,
- Atelier origami,
- Atelier dessin avec professeur d'arts plastiques,
- Création d'une exposition des dessins du concours ou sur le manga,
- Solliciter les jeunes pour suggérer des titres pour développer le fond manga,
- Création et défilé de cosplay. Le cosplay consiste à jouer le rôle de ses personnages (héros de mangas) en imitant leur costume, leurs cheveux —à l'aide d'une perruque ou en réalisant la même coupe de cheveux que celle du personnage— et leur maquillage,
- Elargir le prix littéraire à toute la culture japonaise (films d'animation, romans, ...) ou asiatique dans son ensemble,
- Faire venir un animateur spécialisé sur le manga - conférence, atelier dessin. (Voir notre plaquette animation),
- Rencontre avec autres établissements participants,
- Visite de librairie manga,
- Participation à un festival manga.

Des mangas, des chèques lire ou bons d'achat peuvent récompenser les jeunes qui se sont particulièrement investis dans une ou l'autre de ces animations.

Vote

Voter est une bonne éducation à la citoyenneté !

Pour pouvoir voter, il faut avoir lu au moins les cinq ouvrages d'une catégorie (shonen, shojo, seinen) :

- Les jeunes qui ont lu les 5 livres d'une catégorie votent pour cette catégorie,
- Les jeunes qui ont lu les 5 livres de 2 catégories votent pour ces 2 catégories,
- Les jeunes qui ont lu les 5 livres des 3 catégories votent pour les 3 catégories.

Le vote est réalisé réunis fin mars 2017 au CDI ou à la bibliothèque à bulletin secret à l'issue d'un débat qui permet l'expression de chacun.

[Un modèle de bulletin et une urne à monter](#) seront fournis par la librairie l'ange bleu.

[Les animateurs seront appelés, s'ils le souhaitent, à voter.](#) Leur vote sera compté à part des jeunes jurés.

Remise des prix

La remise des prix a lieu début avril lors d'une cérémonie organisée à la Société des Gens de Lettres, Hôtel de Massa, 38 rue du Faubourg Saint Jacques dans le 14ème à Paris en présence des éditeurs.

Les professeurs documentalistes et les bibliothécaires de chaque établissement participant sont invités à venir² accompagnés de deux jurés.

Un quizz organisé sur place permet aux lauréats de gagner des bons d'achat de livre.

Si le déplacement n'est pas possible, il est proposé d'organiser une petite cérémonie en interne, à l'occasion du vote par exemple. C'est l'occasion de mettre en avant les jeunes jurés auprès des autres professeurs ou collègues bibliothécaires et direction de l'établissement.

[Un diplôme personnalisé, téléchargeable sur le site du prix](#), pourra être remis à chaque votant au prix.

II - Communication

Une campagne de communication grand public est prévue à travers l'envoi de deux communiqués de presse (lancement, résultat) et la mise à disposition d'un dossier de presse.

Médias visés :

- médias régionaux (PQR, télévision, radio)
- médias nationaux spécialisés BD et mangas
- médias nationaux spécialisés livre
- rubrique livre autres médias nationaux

² Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.

III - Calendrier

dates	Ce que doit faire la librairie	Ce que doit faire l'établissement
à partir du 31 août 2016		inscription au Prix Mangawa 2017 (signature et envoi par courriel du formulaire d'inscription) et lancement des concours de dessin et vidéos
à partir du 5 septembre 2016	envoi de la liste des titres sélectionnés, du devis et de l'affiche par courriel	envoi du bon de commande de la sélection par courriel
A partir du 26 septembre 2016	Envoi des identifiants et mise à disposition du dossier pédagogique sur espace personnel du site internet	
à partir du 3 octobre 2016	envoi des livres	
D'octobre 2016 à fin mars 2017		lecture par les lecteurs inscrits et lancement des animations liées au prix
à partir du 7 novembre 2016	envoi de la facture par courriel	
10 décembre 2016		date limite de saisie de la liste des inscrits sur le site internet prixmangawa.com
28 janvier 2017		date limite de saisie des dessins sur le site internet prixmangawa.com
28 février 2017		date limite de dépôt des vidéos sur le site internet prixmangawa.com
Du 6 au 18 mars 2017 à minuit		vote individuel organisé dans chaque établissement puis saisie des votes, titre par titre, sur le site prixmangawa.com par les responsables du prix
début avril 2017	remise des prix dans les salons de la Société des Gens de Lettres à Paris et inscription des résultats sur le site internet prixmangawa.com	Réponse à l'invitation à la remise des prix à Paris

Prix Mangawa 2017

Concours de dessin Manga

Règlement

Ce concours est ouvert uniquement aux participants du prix littéraire Mangawa.

Les dessins lauréats du concours servent d'illustration aux affiches du prix Mangawa 2018.

Deux prix sont attribués :

- Le prix niveau collège (11-14 ans) : illustration de l'affiche Mangawa 2018 + bon d'achat de livres d'une valeur de 25 euros + invitation à la remise du prix Mangawa à Paris*
- Le prix niveau lycée (15-18 ans) : illustration de l'affiche Mangawa 2018 + bon d'achat d'une valeur de 25 euros + invitation à la remise du prix Mangawa à Paris*

Les candidats s'inscrivent au CDI ou à la bibliothèque.

Chaque candidat remettra un seul dessin au CDI ou à la bibliothèque.

Le dessin, de **format portrait A4 en couleur**, devra être une œuvre de création, sans aide de logiciels informatiques, ayant trait à l'univers du manga et/ou du prix Mangawa. Toute copie/plagiat d'une œuvre existante sera écartée sans information préalable ni justification.

Chaque dessin devra être scanné en **format JPEG** par le CDI ou la bibliothèque et saisi sur le site internet dans l'espace personnel de l'animateur.

Date limite de saisie des dessins : samedi 28 janvier 2017.

Une première sélection écarte tous les dessins qui ne répondent pas au règlement ainsi que ceux dont la qualité graphique est jugée insuffisante. C'est sur cette sélection que les membres du jury composé de libraires et d'éditeurs votent.

* les frais de déplacement sont pris en charge par la librairie l'ange bleu

Prix Mangawa 2017

Concours de vidéo Manga

Règlement

L'objectif

Réaliser un film de trois minutes maximum ayant trait au prix Mangawa ou à l'univers du Manga.

Les participants doivent interpréter le thème à leur manière et retranscrire leur vision du thème en vidéo. Les films pourront prendre la forme de témoignages, de reportages, de fictions, d'animations, etc.

Les conditions de participation

Ce concours est ouvert uniquement aux participants au prix littéraire Mangawa. Les candidats s'inscrivent au CDI ou à la bibliothèque.

Les participants peuvent concourir seuls ou en équipe. Une même personne ne peut se porter candidate à la fois seule et en équipe.

Les vidéos doivent être illustrées et sonorisées avec des éléments dont la provenance est clairement affichée (cf. fiche conseils ci-après).

Matériel autorisé et contraintes techniques

Tout matériel est autorisé, les participants ont donc la possibilité de tourner leur vidéo à l'aide de téléphones portables, caméras ou appareils photos.

La vidéo ne doit pas dépasser 3 minutes (hors générique).

Ne pas oublier d'optimiser l'encodage pour faciliter la projection sur grand écran du film. Vous aurez des conseils sur le site <https://vimeo.com/help/compression>

Visez une haute qualité de la vidéo, les plateformes s'occuperont de la compresser ensuite.

Dépôt des vidéos

Les vidéos devront être déposées sur les plateformes [Youtube](#) ou [Dailymotion](#) et le lien ainsi créé saisi sur le site internet du prix Mangawa avant le 28 février 2017 minuit.

Prix, jury et sélection

Deux prix sont attribués : Un prix niveau collège (11-14 ans) et un prix niveau lycée (15-18 ans).

Les récompenses : diffusion de la vidéo sur le site Mangawa + bon d'achat de livres d'une valeur de 50 euros + 2 anime (série ou film d'animation asiatique) + invitation à la remise du prix Mangawa à Paris pour le lauréat ou le représentant de l'équipe lauréate.

Un jury composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, de libraires et d'éditeurs élira les lauréats.

Concours de vidéo Manga (suite)

Conseils techniques

Ecriture du scénario

Cliquer sur <http://ecolecinevideo.free.fr/Ecriture/scenario.html>

Réalisation

Cliquer sur <http://passeursdimages.premiersplans.org/telechargements/realiser-un-court-metrage.pdf>

Pense-bête du tournage : <http://www.f3-frivaud.ch/vitrine/documents/module3/reportage/Conseils%20tech.%20tourn.htm>

Que faire avec sa caméra de poche ? - <http://upopi.ciclic.fr/transmettre/parcours-pedagogiques/que-faire-avec-sa-camera-de-poche>

Post-production

Organiser le montage

C'est lui qui crée l'ambiance, donne le rythme et raconte l'histoire finale.

Avant de procéder au montage, il faut sélectionner les plans et les séquences préférées qui racontent le mieux l'histoire.

Garder les rushes (c'est-à-dire tous les plans tournés), ils pourront toujours être utiles pour raccorder deux scènes ou combler des vides.

Au moment de passer au montage, utiliser le scénario ou le storyboard de départ pour ne pas perdre le fil.

Logiciel gratuit pour aider à monter la vidéo

Deux logiciels gratuits pourront aider à monter la vidéo :

- Sur PC (Windows) : [Movie Maker](#)
- Sur Mac (Mac os x) : [iMovie](#)

Cinéma d'animation

Initiation au cinéma d'animation - <http://upopi.ciclic.fr/transmettre/parcours-pedagogiques/initiation-au-cinema-d-animation>

Concours de vidéo Manga (suite)

Trouver de la musique libre de droit

Il y a quelques règles qu'on ne peut contourner. Il n'est pas autorisé d'utiliser librement sans autorisation et gratuitement les créations musicales. Mais, il existe des musiques gratuites et libres de droit (attention, libre de droit ne veut pas dire gratuit) :

- musicscreen.be
- aboutdufil.com
- jamendo
- dogmazic
- Club Linux Atomic

Bruitage

universal-soundbank.com est un site qui met à votre disposition gratuitement des effets sonores et bruitages (bruits humains, d'animaux, ambiances, etc.) libres de droit.

Les autorisations préalables

Faire participer des amis à la vidéo

Lorsque l'on filme une personne ou un lieu, il faut des autorisations de droit à l'image (cf. doc ci-après). Chaque lieu ou individu a une image protégée : on ne peut donc pas représenter quelqu'un ou quelque chose sans autorisation, même pour un film amateur.

Obtenir une autorisation de filmer dans un lieu public

Pour filmer dans un lieu public, contacter la mairie ou le commissariat de la ville. Pour filmer dans un lieu privé, il faut l'autorisation du propriétaire.

Pour en savoir plus : <http://www.apprendre-le-cinema.fr/demander-une-autorisation-de-tournage>

Une fois obtenues, garder précieusement ces autorisations. Elles pourront être demandées plus tard.

Lexique du cinéma

Cliquer sur <http://devenir-realisateur.com/lexique/>

Concours de vidéo Manga (suite)

Demande d'autorisation d'utilisation de l'image d'une personne au sein d'un film

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Autorise à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image et ma prestation réalisée àle pour les besoins de la réalisation d'un film intitulé «.....» d'une durée respective de minutes sur support internet et de leur exploitation sur tout support.

Le film ci-dessus mentionné a vocation à faire l'objet de représentations publiques et de reproductions.

La représentation publique du film précité comporte notamment la communication de l'œuvre au public par internet.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de l'exploitation du film.

Fait à _____, le _____
en deux exemplaires

Signature

GLOSSAIRE

Manga : bande dessinée japonaise

Manhwa : bande dessinée coréenne

Manhua : bande dessinée chinoise

Shonen : Action, combats et humour : ainsi peut-on définir les shonens, ces mangas destinés aux garçons de tout âge.

Shojo : Ils s'adressent plus particulièrement aux jeunes filles mais attirent aussi les lecteurs masculins. Les relations amoureuses sont le thème central de ces histoires, un sujet éternel.

Seinen : Ils sont destinés à un public plus mûr. Ils se caractérisent par un graphisme sophistiqué et des thèmes souvent sombres.

Lauréats Prix Mangawa

Année 2005

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Beck	Harold Sakuishi	Delcourt
Shojo	Ai non stop	Ken Akamatsu	Pika
Seinen	L'école emportée	Kazuo Umezu	Glénat

Année 2006

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Yakitate !! Japan	Takashi Hashiguchi	Delcourt
Shojo	Someday's Dreamers	Norie Yamada	Generation Comics
Seinen	Remote	Amagi Koshiba	Pika

Année 2007

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Archlord	Jin-Hwan Park	Tokebi
Shojo	H3 School	Rie Takada	Kurokawa
Seinen	Dororo	Osamu Tezuka	Delcourt

Année 2008

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Mx zero	Yasuhiro Kano	Tonkam
Shojo	Loveless	Kouga Yun	Soleil
	Princess Princess	Mikiyo Tsuda	Kami
Seinen	Les fils de la terre	Hideaki Hataji et Jinpachi Mri	Delcourt

Année 2009

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Witch Hunter	CHO Jung-man	Ki-oon
Shojo	Othello	Satomi Ikezawa	Pika
Seinen	Sumomomo Momomo	Shinobu Ohtaka	Kurokawa

Année 2010

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Letter Bee	Hiroyuki Asada	Kana
Shojo	Arakure Princesse Yakuza	Kiyo Fujiwara	12bis
Seinen	Fool on the rock	Chihiro Tamaki	Asuka/Kaze

Année 2011

Catégorie	Titre	Auteur	Editeur
Shonen	Artelier collection	Hioka Yen	Ki-oon
Shojo	Ascension	Shin'ichi Sakamoto	Delcourt
Seinen	My lovely hockey club	Ai Morinaga	Pika

Année 2012

catégorie	titre	auteur	éditeur
Shonen	Beelzebub	Ryuhei Tamura	Kazé
Shojo	L'arcane de l'aube	Rei Tôma	Kazé
Seinen	Kings of shogi	Jiro Ando, Masaru Katori	Pika

Année 2013

catégorie	titre	auteur	éditeur
Shonen	Undertaker Riddle T1	Higasa Akai	Ki-oon
Shojo	Piece T1	Hinako Ashihara	Kana
Seinen	Mad World T1	Hiro Kiyohara et Otsuichi	Soleil

Année 2014

Categorie	Titre	auteurs	éditeurs
Shonen	Dictatorial grimoire t.1	Ayumi Kanô	Doki-Doki
Shojo	Bloody prince t.1	Midori Murasaki	Soleil
Seinen	Bye bye my brother	Yoshihiro Yanagawa	Casterman

Année 2015

catégorie	titre	auteurs	éditeur
shonen	Cagaster T.1	Hashimoto, Kachou	Glenat
shojo	Baby-Sitters T.1	Tokeino, Hari	Glenat
seinen	Magdala Alchemist Path T.1	Hasekura, Isuna; Arisaka, Ako	Ototo

Année 2016

Catégorie	Titre	Auteurs	éditeurs
Shonen	A silent voice T1	Yoshitoki Oima	Ki-oon
Shojo	Orange T1	Ichigo Takano	Akata
Seinen	Les deux Van Gogh	Hozumi	Glénat

Remise des Prix Mangawa 2016 à l'Hôtel de Massa à Paris, siège de la Société des Gens de Lettres, le 29 mars 2016



Présentation de la Société des Gens de Lettres par Corinna Gepner, Vice-Présidente aux affaires culturelles



Marie Lequenne, responsable sélection Prix Mangawa

Librairie L'ange bleu – TL – 26/09/2016



**Audrey Dore – lauréate concours dessin 11/14 ans
Médiathèque Les Mureaux (78)**



**Daëma Clavel – lauréate concours dessin 15/18 ans
Librairie L'ange bleu – TL – 26/09/2016**



Aït Ouared lauréat concours vidéo 15-18 ans - Lycée du Bourget (93)



Bruno Pham, responsable communication des éditions Akata – lauréat prix Mangawa en catégorie seinen pour Orange T.1

Librairie L'ange bleu – TL – 26/09/2016



**Maï Ono des éditions Ki-oon – lauréat prix Mangawa en catégorie shonen pour
A silent voice T1**



**Satobo Inaba directrice éditoriale des éditions glénat – lauréat prix Mangawa
en catégorie shojo pour Les deux Van Gogh**

Librairie L'ange bleu – TL – 26/09/2016

REVUE DE PRESSE



Site Kana – 17 février 2015

Prix Mangawa Manga : à vous de juger !

Publié le mercredi 30 novembre 2011 à 12H00 - Vu 55 fois

Partager Réagissez

Un monde à part, c'est ce que ces petits livres issus de la culture médiathèque propose aux amateurs récompenser un auteur.

VOILÀ un nouveau mot que l'on entend maintenant, mais dont on ne connaît pas manga, ce terme existe depuis quelques levants et peut se traduire par « un dessin simplement. De plus en plus, ces petits ados et aux adultes envahissent peu à peu les librairies et des bibliothèques.

À la médiathèque de Chauny, l'idée est ou tout du moins de l'accompagner. « par le collègue Jacques-Cartier, car une participe à un concours appelé Prix de désigner le meilleur auteur de manga Nous nous sommes associés à entre 11 et 18 ans, il est possible de quinze livres avant le 1er mars. On ne faire gagner quelqu'un... », explique Franciane Gontier, l'une des responsables de la structure. Et pour ceux qui auront soutenu le vainqueur, ils auront l'opportunité de le rencontrer à Paris, lors de la remise du prix.

Lire à l'envers

L'objectif est sans nul doute de faire (re)découvrir cette nouvelle façon de lire, ces mini-BD que l'on déchiffre... à l'envers. Eh oui, un manga se lit de la droite vers la gauche comme l'écriture japonaise et de la dernière page à la première. « Au départ, c'est déroutant, mais cela fait partie d'une particularité liée au manga », ajoute Franciane Gontier.

À Chauny, ces fameux ouvrages ont fait leur apparition sur les rayons depuis quelques années.

Ce concours est évidemment l'occasion de faire vivre cette nouvelle forme de lecture et de culture avec les adhérents de la médiathèque, d'autant que chaque livre proposé pour le concours est le premier tome d'une série. Alors pour ceux qui accrocheraient, il y a de quoi faire par la suite.

Le manga, c'est de la BD, mais pas au sens où on l'entend dans nos esprits d'occidentaux. Il s'agit d'entrer dans un monde différent, même si cela se lit aussi vite qu'une BD classique.

Les dessins sont bien spécifiques et puis c'est une plongée dans la culture japonaise, la découverte d'un autre mode de vie. Pour ceux qui voudraient tenter l'aventure, la médiathèque attend ceux et celles qui voudraient faire partie du jury du Prix Mangawa et ceux qui sont avides de découverte ou simplement intrigués par cette nouvelle forme de lecture.

Samuel PARGNEAUX



Les jeunes intéressés ont jusqu'au 10 décembre pour s'inscrire au Prix Mangawa à la médiathèque.

représentent les mangas, japonaise. La de devenir juge afin de

depuis quelque temps vraiment la signification. Le siècles au pays du soleil au trait libre » qui est réalisé livres destinés surtout aux peu les rayonnages des

venue de lancer la mode Nous avons été contactés vingtaine d'élèves Mangawa. Il s'agit en fait parmi quinze ouvrages. l'opération et si l'on a s'inscrire pour lire les gagne rien, c'est pour

Les prix Mangawa et Chimère 2011 ont été décernés

Publié le 05 avril 2011 par cch



(Photo : les trois titres récompensés par le prix Mangawa)

Trois mangas et deux romans jeunesse ont été récompensés par un jury de jeunes lecteurs âgés de 11 à 18 ans.

Les 7e prix Mangawa, qui couronnent trois mangas, un pour chaque grande catégorie – shojo (filles), shonen (garçons) et seinen (jeunes adultes) –, ont été remis le 5 avril au siège de la Société des gens de lettres, à l'Hôtel de Massa, à Paris.

Parmi les shonen, le jury composé de jeunes lecteurs entre 11 et 18 ans a distingué *Artelier collection*, de Hioka Yen, dont 7 tomes sont parus chez Ki-oon.

My Lovely Hockey Club, d'Ai Morinaga (7 tomes chez Pika), a été récompensé dans la catégorie shojo, tandis qu'*Ascension*, de Shin'ichi Sakamoto (4 tomes chez Delcourt) a reçu la distinction pour les seinen.

Les prix Mangawa, imaginés par la librairie L'Ange bleu à Périgny (41), ont pout but d'amener les jeunes lecteurs à la découverte de mangas de qualité et de rapprocher adolescents et adultes, dont le corps enseignant, autour de ce genre. 421 établissements, dont 16 à l'étranger, ont participé à cette édition.

Conçu sur le même modèle que les prix Mangawa, les prix Chimère récompensent des romans liés à l'imaginaire. Les lauréats de cette première édition sont, pour la catégorie 11-14 ans, *Les vampires de Londres*, premier tome de la série *Les étranges sœurs Wilcox*, de Fabrice Colin (Gallimard jeunesse), et, pour les 15-18 ans, Suzanne Collins pour *Hunger Games* (Pocket jeunesse).



16 mai 2010

Les Lauréats du prix MANGAWA 2010

A découvrir dans les quatre catégories qui composent ce prix.



Rédigé par [Victor de Sepausy](#), le dimanche 16 mai 2010 à 07h36

[Le Prix Mangawa](#) est porté par deux librairies : L'ange bleu, à Périgny (Loir-et-Cher) et Mangawa, à Cognac (Charente). Il se propose, chaque année, de récompenser les meilleurs mangas sortis dans trois catégories Shojo (fille), Shonen (garçon) et Seinen (jeune adulte).



Mais le principe véritablement éducatif de l'opération réside dans le fait que les votes sont confiés à des collégiens et lycéens disséminés partout à travers la France. Sur la base d'une sélection de 15 titres établie par les deux librairies, les élèves ont ensuite quelques mois pour lire les livres et voter.

Pour cette sixième édition les lauréats sont :

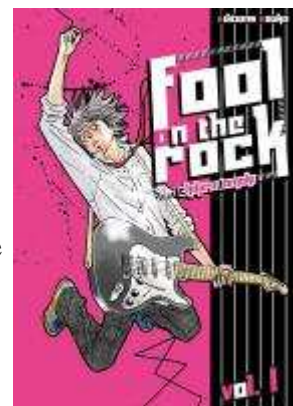
Dans la catégorie shonen : *Letter Bee* d'Hiroyuki Asada chez Kana

Dans la catégorie Shojo : *Arakure, Princesse Yakuza* de Kiyoko Fujiwara, Editions 12 bis.

Dans la catégorie Seinen : *Fool on the rock* de Chihiro Tamaki, Editions Asuka.

Ces titres sont parus dans le courant de l'année 2009. Pour faire participer son établissement à ce prix, il suffit de procéder à son inscription lors de la première phase du prix, en fin d'année.

Pour l'édition 2010, 260 établissements scolaires regroupant 165 000 élèves ont participé au [Prix Mangawa](#), dont le lycée français de Londres et le lycée Upunohu de Papetoa à Moorea.



Cette année les séries primées sont :

- en catégorie Shonen, **Mx zero**, de Yasuhiro Kano – éditions Tonkam
- en catégorie Shojo, **Loveless** de Kouga Yun – éditions Soleil
- Ex-aequo avec **Princess Princess** de Mikiyo Tsuda – éditions Kami
- en catégorie Seinen, **Les fils de la terre** de Hideaki Hataji et Jinpachi Môri – éditions Delcourt



Viennent ensuite :

- en catégorie shonen :

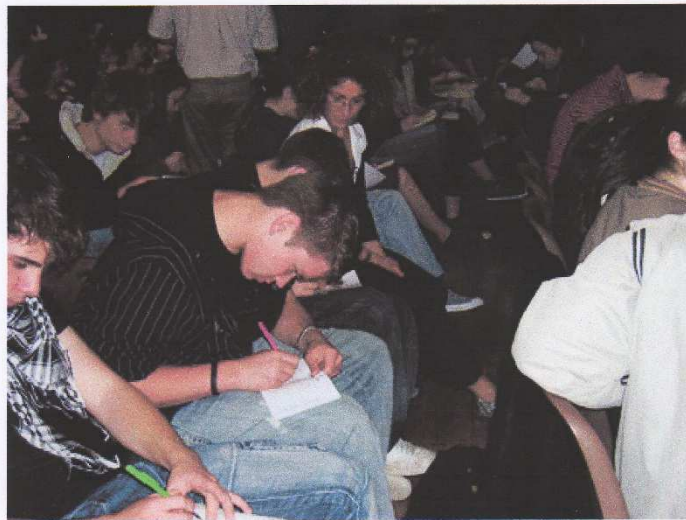
- o 2ème Full ahead coco de Yonehara Hideyuki – éditions Doki Doki
- o 3ème Toto de Yuko Osada – éditions Panini manga
- o 4ème School rumble de Jin Kobayashi – éditions Pika
- o 5ème Midnight de Osamu Tezuka – éditions Asuka

- en catégorie shojo :

- o 3ème L'Académie Alice de Tachibana Higuchi – éditions Glénat
- o 4ème Chocola et Vanilla de Moyoco Anno – éditions Kurokawa
- o 5ème Le passage de Kita Konno – éditions Taifu comics

- en catégorie seinen :

- o 2ème Candidate for Goddess de Yukiru Sugisaki – éditions Ki-oon
- o 3ème Mushishi de Yuki Urushibara – éditions Kana
- o 4ème Le bandit généreux de Lee Doo Ho – éditions Paquet
- o 5ème La montagne magique de Jirô Taniguchi – éditions Casterman



Le choix des mangas appelés à concourir a été fait sur la totalité des titres de mangas/manhwas/manhuas dont le premier tome est paru en 2007 en France par plus de .